



LE GNAP ET L'EXPERIENCE D'UN DIALOGUE FRANC ET INCLUSIF SUR GOUVERNANCE FONCIERE EN MAURITANIE

PAIX SOCIALE, APAISEMENT DES DES ESPRIT, INCLUSION SOCIALE ET CONCERTATION
AUTOUR DU FONCIER EN MAURITANIE



ATOUPS ET OPPORTUNITÉS D'UTILISER LE FONCIER COMME LEVIER POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- Atouts et opportunités:
 - Discussions franches, les problèmes ont été abordés
 - Consensus pour un changement, le statu quo ne semble pas être une option
 - Une demande sociale pour des droits écrits (comme en témoigne la multitude de documents)
 - Mais les solutions restent à inventer

PRÉSENTATION DU GNAP

- Le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) est une organisation d'éleveurs qui compte de nos jours 49 Associations Pastorales (AP), 2 885 coopératives agréées, 10 bureaux régionaux.
- Créé en 1990 et reconnu le 19 / 11 / 1992 suivant le récépissé N° 02053 du Ministère de l'Intérieur.
- En Avril 2014, le GNAP a signé une convention de partenariat avec IPAR pour la dissémination et la mise en œuvre des Directives Volontaires pour une gestion responsable des terres, pêche et forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Cette convention a été ratifiée par 133 pays dont le notre le 11 mai 2012 à Rome.
- Dans ce cadre, nous dressons un bilan exhaustif de nos activités durant les années 2014, 2015 et 2016.

CONTEXTE DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN MAURITANIE

- La Mauritanie est un pays situé sur la ligne de front de la désertification et traversé par un seul cours d'eau régulier (le fleuve Sénégal)
- La loi foncière 83 127 du 21 juin 1983 promulguée après la maîtrise des eaux du fleuve Sénégal dans le cadre de l'OMVS pour faciliter une mise en valeur plus large de la rive droite
- Les Directives volontaires ratifiées par 133 pays dont le notre à Rome le 11 mai 2016 ont été totalement oubliées par le décideur et ignorées par le reste de la population
- l'entente foncière de Maghama décrue obtenue en 1995
- Absence d'une vision claire du socioculturel Mauritanien autour des Directives Volontaires.
- Absence d'une expérience réussie en Afrique Subsaharienne du dialogue prôné dans le cadre des Directives Volontaires pour dégager une entente consensuelle

ANALYSE INSTITUTIONNELLE ET PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- L'état
- La Société Civile
- Partenaires techniques et Financiers
- Les experts Nationaux et Internationaux

ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉSULTATS

Activité/date	Cible/nombre	Résultats/réalisations	Difficultés rencontrées	Effets imprévus (+ ou -)
Signature convention avec IPAR Avril 2014.	Société civile, état, journalistes et paysans	- Dissémination - Mise en œuvre	Méconnaissance du dossier	aucun
Recrutement d'un coordinateur national (04/08/2014)	Expert national	- Animation de l'atelier de lancement de DV en RIM	Aucune	aucun
Atelier lancement des DV (20 Août 2014)	60 participants de la société civile, Etat et partenaires au développement	- Compréhension des DV - Mise en place du GTP de dialogue politique	Désignation des membres	Aucun Lenteur
Réunion du GTP de dialogue politique (08/11/2014)	11 membres issus de la société civile, partenaires au développement, Etat et Universitaires	- Prise de contact avec les différents membres depuis leur désignation	Réunir tous les membres du GTP	Sensibilisation des membres autour du principe des DV

ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉSULTATS

Activité/date	Cible/nombre	Résultats/réalisations	Difficultés rencontrées	Effets imprévus (+ ou -)
Recrutement facilitateur externe sur proposition de l'IPAR (Dr. Baro Mamadou) Décembre 2014	Expert international en gestion foncière	- Relance et animation des différents ateliers du GNAP	Aucune	Accélération et animation des DV
Réunion GTP en mars 2015	13 membres	- Elargissement des membres à 2 ONGs leaders (ROSA et AMAD) - Décision de réaliser un film documentaire sur le foncier	Aucune	Meilleure dissémination des DV au niveau de la société civile
Atelier des journalistes (07/01/2015)	Participation de 60 journalistes (presse publique et privée)	- Diffusion des DV au niveau des médias publics et privés	Aucune	Difficulté de créer un réseau de journaliste.
Atelier de la société civile (08/01/2015)	Participation de 60 ONGs leaders de la société civile	- Diffusion des DV au niveau de la société civile	Aucune	Information et sensibilisation sur les DV
Première mission de prospection à Maghama (septembre 2015)	4 experts dont Dr Baro Mamadou	- Prospection de terrain et interview des paysans.	Aucune	Néant
Deuxième mission de Maghama (décembre 2015)	6 experts y compris équipe de reportage chargée de réaliser le film.	- Réalisation d'un film documentaire sur l'entente foncière de Maghama	Aucune	Rencontre avec autorité administrative locale et élus locaux

ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉSULTATS

Troisième réunion du GTP (09/03/2016)	15 membres dont le Directeur des Affaires Juridiques et Foncières de Mauritanie	- Première projection de film de Maghama décrue qui a obtenu le quitus de sa diffusion à l'atelier des parlementaires	Aucune	Satisfaction des membres du GTP
Atelier des experts (panel) 09/004/2016	15 experts nationaux spécialistes du foncier et de l'urbanisme	- Réactualisation des indicateurs LGAF en Mauritanie	Aucune	Animation de l'atelier par un expert international
Mission de dissémination des DV (30/04 au 7/05/2016)	Président GNAP et Coordinateur de DV	- Sensibilisation des hautes autorités de l'Etat sur les DV	Aucune	Promesse d'audience avec le Chef de l'Etat
Atelier des parlementaires (14/05/2016)	15 parlementaires invités	- Mise en place d'un comité de suivi des DV constitué des parlementaires présents à l'atelier.	Aucune	Distribution des documents des DV en Arabe et en Français

LEÇONS APPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

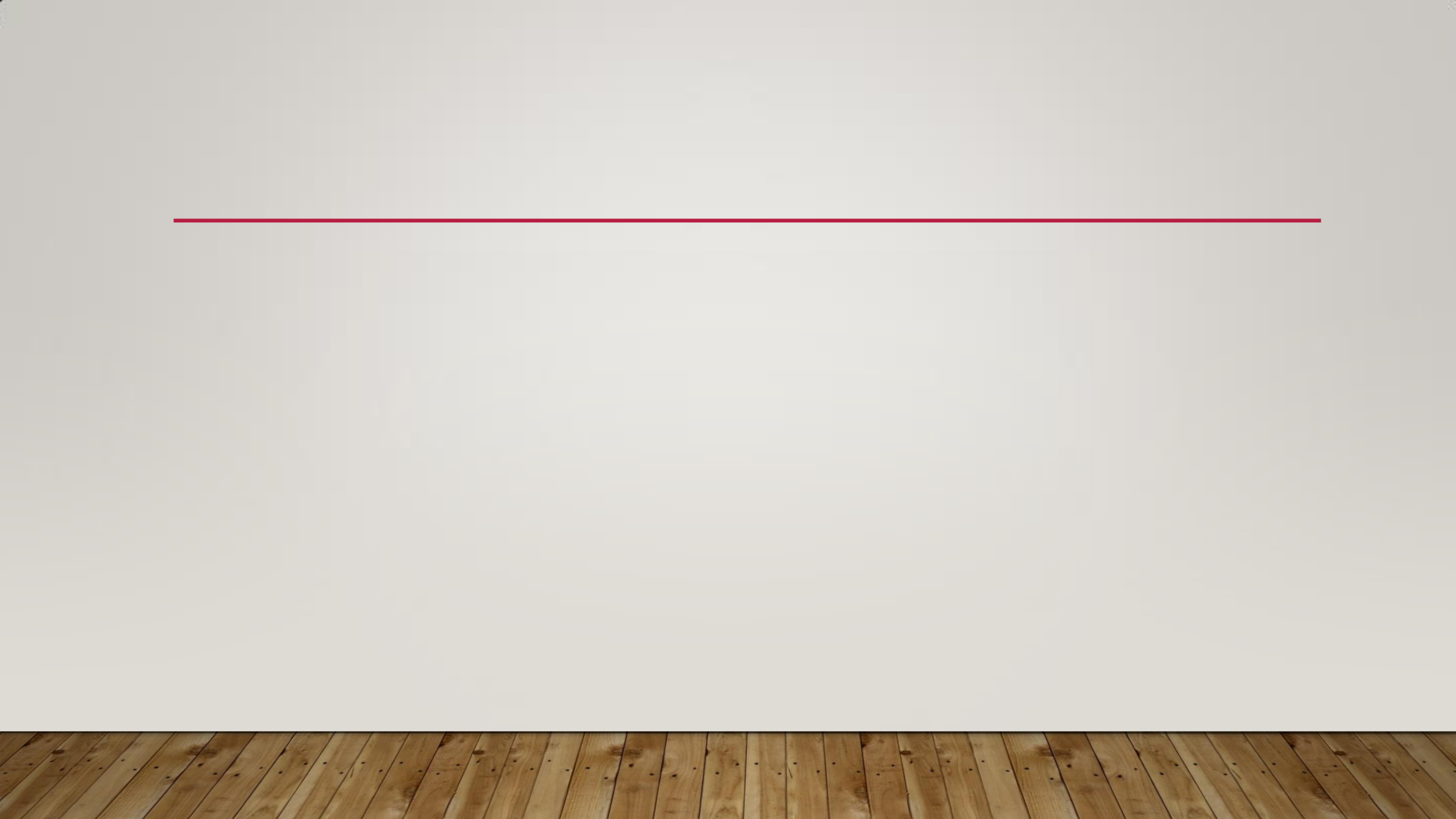
- L'importance d'une vision d'ensemble ;
- La nécessité d'un partenariat
- L'implication de la Jeunesse et des femmes
- Besoin d'une théorie de changement concertée

INNOVATIONS ET FACTEURS CLÉ DE SUCCÈS

- Application de l'esprit des Directives Volontaires dans le cadre des réformes foncières prévues au niveau du pays ;
- Mise en confiance des différentes parties prenantes
- Mise à jour des indicateurs de LGAF
- Encourager un dialogue inclusif entre tous les acteurs de la société en vue d'instaurer une paix sociale durable, gage de tout développement ;
- Inclusion des deux chambres de parlement ;
- Campagne d'explication des Directives Volontaires avec les Ministères concernés (Agriculture et Elevage) ;
- Redynamisation du comité de pilotage élargi aux nouveaux membres (Direction des Affaires Foncières, OMVS, etc)

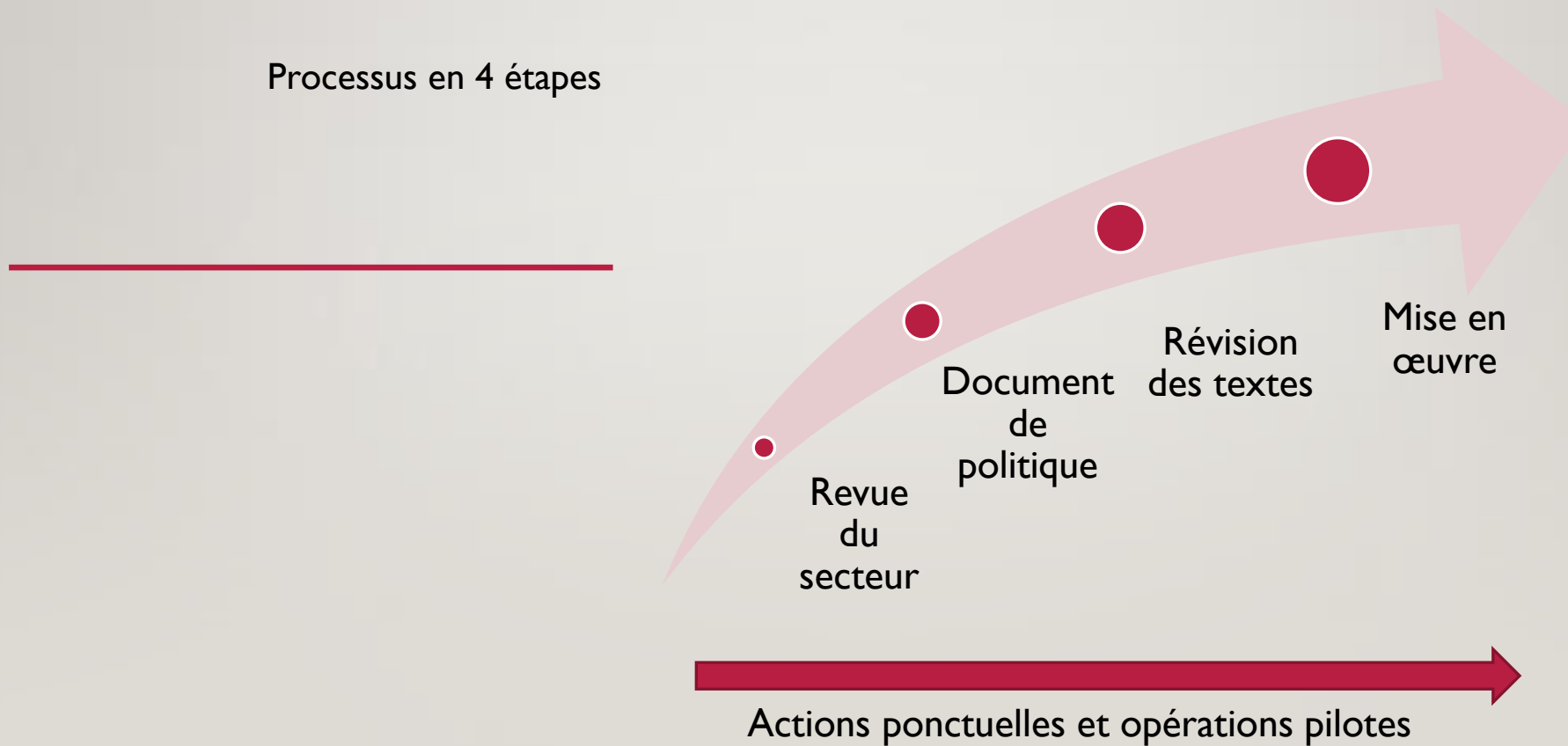
ACTIONS PRÉVUES POUR LA PÉRENNISATION/PERSPECTIVES

- Dissémination des Directives volontaires et autres initiatives au niveau régional et local (Regions, départements, communes, villages)
- Renforcement du partenariat établi,
- Renforcement des capacités des élus (Parlementaires et Maires) à travers des sessions de formation décentralisées.
- Résumé des Directives volontaires en langues nationales.
- Video en langues nationales de l'expérience de Maghama Decrue
- Nouvelles initiatives pour l'intégration de la jeunesse et des femmes dans le processus .



ÉTAPES POSSIBLES

Processus en 4 étapes



MERCI - SALAM



MERCI

